DONS & LEGS

L'Adapei Côtes d'Armor est une association de parents, d'amis et de personnes en situation de handicap mental. Dynamique, innovante, solidaire et engagée, elle s'efforce de répondre aux besoins de la personne, quels que soient l'âge et le type de handicap : déficience intellectuelle, trisomie, handicap psychique, autisme, polyhandicap, troubles envahissants du développement (TED).

Votre aide nous est indispensable pour créer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement.

Votre aide nous est indispensable pour offrir un espoir aux enfants et adultes handicapés mentaux sans solution.

Ainsi, en lien étroit avec les familles, les personnes accueillies, les professionnels, les partenaires du réseau associatif, l'Adapei Côtes d'Armor pourra multiplier des solutions d'accompagnement permettant à chacun de construire et réussir son parcours de vie.

Accueillir, écouter, agir, imaginer les meilleures solutions pour le bien-être de chaque personne, tel est le cœur du projet de l'Adapei Côtes d'Armor.

Merci de votre soutien.

Jean-Yves Herviou
Président de l'Adapei Côtes d'Armor

Votre adhésion et vos dons contribuent à aider les personnes en situation de handicap, à améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement

Faire un legs

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous donnez à une ou plusieurs personnes tout ou partie de vos biens. Nous vous conseillons de parler à votre notaire des différentes formes de legs.

J'agis, je donne, je suis solidaire

OUI, je fais un don

par chèque à l'ordre de l'Adapei Côtes d'Armor

- ☐ 30 € soit 10,20 € après déduction fiscale
- ☐ 50 € soit 17 € après déduction fiscale
- ☐ 100 € soit 34 € après la déduction fiscale
- ☐ 200 € soit 68 € après la déduction fiscale
- ☐ à ma convenance _____ €

Déduction d'impôt
L'Adapei Côtes d'Armor est une association reconnue d'utilité publique.
66 % du montant de votre don ou votre adhésion à l'Adapei Côtes d'Armor est déductible de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. **À la suite de votre don, vous recevrez votre reçu fiscal.**

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____
Tél. _____
Courriel _____
Je suis parent ☐ ou un ami ☐ de _____
Nom de l'établissement _____

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant.

Coupon à retourner, accompagné du règlement ou d'un RIB
Adapei Côtes d'Armor • 6 rue Villiers de l'Isle-Adam • BP 40240 • 22192 Plérin Cedex

J'adhère à l'Adapei Côtes d'Armor

Je paye ma cotisation

- ☐ Par chèque de 105€* à l'ordre de l'Adapei Côtes d'Armor
  Soit 35,70 € après la déduction fiscale
- ☐ Par prélèvement automatique en 3 fois 35 €
  (10 mars / 10 juin / 10 oct)

* Tarif applicable jusqu'au 30 juin 2015.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Adapei Côtes d'Armor à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Adapei Côtes d'Armor. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
• dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
• sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Référence Unique Mandat (RUM) (réservé au créancier)
Identifiant créancier SEPA : FR46ZZZ356336

Mes coordonnées bancaires / banque _____
Code IBAN
|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|
Code BIC |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
J'autorise mon établissement bancaire à prélever ma cotisation à partir de (date) _____

Date _____ Signature